# Arrêté ministériel portant nomination de deux membres suppléants du Conseil d'administration du Centre fédéral d'expertise des soins de santé

* Date : 17-02-2017
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2017011119
* Auteur : SERVICE PUBLIC FEDERAL SANTE PUBLIQUE, SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT

La Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique,

Vu la loi-programme (I) du 24 décembre 2002, article 270 § 1
er, alinéa 3 et 4, modifié par l'article 34 de la loi du 13 décembre 2006, et par l'article 39 de la loi du 23 décembre 2009 ;

Vu l'arrêté ministériel du 19 avril 2007 portant nomination d'un membre suppléant du Conseil d'administration du Centre fédéral d'expertise des soins de santé ;

Vu l'arrêté ministériel du 29 mai 2015 portant nomination d'un membre suppléant du Conseil d'administration du Centre fédéral d'expertise des soins de santé ;

Vu la proposition du président du Comité de direction du Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement du 7 février 2017;

Vu la proposition du président du Comité de direction du Service public fédéral Sécurité sociale du 9 février 2017,

Arrête :

Article 1
er. Est nommé en qualité de membre suppléant du conseil d'administration du Centre fédéral d'expertise des soins de santé :

- M. Facon, Pedro, domicilié à Beersel, suppléant de T. Auwers.

- M. Vleminckx, Koen, domicilié à Kessel-Lo, suppléant de M. Frank Van Massenhove.

Bruxelles, le 17 février 2017.

Maggie DE BLOCK